(Traduction)

- M. l'Orateur suppléant (M. Richard): Je prierais l'honorable député qui a la parole de ne pas inviter le genre de rappels à l'ordre auquel nous sommes en butte depuis quelques minutes. (Exclamations) A l'ordre, s'il vous plaît! Il est inutile de faire des commentaires sur un rappel au Règlement de la part des autres honorables députés, une fois que la présidence s'est prononcée pour dire que la question du Règlement ne se pose pas. L'honorable député poursuivrait-il son discours?
- M. Coates: Monsieur l'Orateur, je comprends votre situation; par contre, je dois dire que c'est une source d'irritation pour un orateur lorsqu'un honorable député tel que celui qui vient de s'asseoir...
- M. l'Orateur suppléant (M. Richard): A l'ordre, s'il vous plaît! L'honorable député devrait se rendre compte que la présidence a tenu compte de cela, c'est pourquoi je l'invite à reprendre la parole.
  - M. Grégoire: Aux voix!
- M. Coates: Monsieur l'Orateur, il semble qu'aussi longtemps que je parlerai des choses dont un modèle de drapeau doit tenir compte pour être acceptable, je serai interrompu par ceux qui ne veulent pas voir les symboles de notre passé sur un drapeau qu'ils respecteront.

On peut dire au moins une chose, monsieur l'Orateur, au sujet du modèle de drapeau présenté par le gouvernement en mai dernier: il pouvait se rattacher à un certain degré à des événements de notre histoire. Voilà le principal argument invoqué par le premier ministre quand il a proposé ce modèle et expliqué pourquoi en mai. Mais la situation est sûrement différente aujourd'hui car le modèle proposé est entièrement nouveau, sans aucun lien avec notre passé, avec les traditions de notre pays et le fait que le Canada est une nation depuis 97 ans. Ce drapeau conviendrait peut-être parfaitement à un nouvel État d'Afrique, à une nation nouvelle qui vient d'obtenir ses droits démocratiques. Mais il est ridicule qu'un pays existant depuis 97 ans se propose d'adopter un modèle de drapeau qui ressemble à s'y méprendre à celui du pays.

- M. Matheson: Ce n'est pas vrai.
- M. Coates: J'entends le député de Leeds (M. Matheson) dire que ce n'est pas vrai. Le député de Leeds peut bien nous dire tout ce qu'il veut de ses affaires de cœur ou de quoi que ce soit, mais qu'il le fasse donc lorsqu'il a lui-même la parole.
- M. Matheson: Le député me permet-il une question sur ce point? Après cette affirmation, aurait-il l'obligeance de dire à la Chambre quelle est la proportion de rouge et de blanc sur le drapeau péruvien par rapport au drapeau proposé. Nous dirait-il aussi quelles sont les couleurs de ces deux drapeaux, car il ne dit pas la vérité?
- M. Coates: Monsieur l'Orateur, le député a peut-être conçu l'autre drapeau, mais si c'est lui qui a conçu celui-ci, je lui dis qu'il est nettement illégitime, car à moins de devenir mathématicien, décorateur, dessinateur de modes ou marchand de meubles, il n'y a absolument pas moyen de rattacher ce drapeau à un aspect de notre passé. A vrai dire, c'est de mauvais augure pour l'avenir du Canada si nous procédons ainsi au choix d'un drapeau, censé représenter une nation âgée officiellement de 97 ans et dont le progrès remonte à plusieurs siècles.

Assurément, les députés sont en droit d'exiger que le premier ministre et les autres ministres déjà mentionnés expliquent comment le gouvernement se propose de doter le Canada d'un drapeau distinctif vraiment représentatif. Si les Canadiens ont été scandalisés des procédés utilisés jusqu'ici par le gouvernement dans le choix d'un modèle de drapeau, quelle sera leur réaction lorsqu'ils verront ce drapeau arboré d'un bout à l'autre du pays? Ils éprouveront le choc de leur vie lorsqu'ils verront ce pavillon insipide remplacer, partout au Canada, le splendide emblème qui flotte aujourd'hui sur la Tour de la Paix et dans toutes les parties du pays.

est une nation depuis 97 ans. Ce drapeau conviendrait peut-être parfaitement à un nouvelle vel État d'Afrique, à une nation nouvelle qui vient d'obtenir ses droits démocratiques. Mais il est ridicule qu'un pays existant depuis 97 ans se propose d'adopter un modèle de drapeau qui ressemble à s'y méprendre à celui du Pérou, sauf que le nôtre a une feuille d'érable au milieu plutôt que les armoiries du pays.

Monsieur l'Orateur, nous n'en sommes pas encore rendus au point où la Chambre peut se prononcer sur le rapport du comité. Nous ne serons pas prêts à voter tant que le premier ministre n'aura pas dit à la Chambre pourquoi il est en faveur du drapeau proposé, pour paraphraser le représentant de Leeds, alors qu'il a préconisé l'adoption de l'autre modèle jusqu'à ce que le comité soit constitué.